

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 septembre 2021 – 18 H

Dans le contexte actuel lié à la crise sanitaire, dans le respect des gestes barrières, les membres du Conseil Municipal se sont réunis ce 30 septembre 2021 à 18 h dans la salle des fêtes de Pernes, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 septembre 2021 conformément à l'article L.2121,10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Mme JANSOONE-CZAJKA, M. LEWANDOWICZ, Mme MERLIN, M. DELERUE, Mme BRUYANT, M. BLARINGHEM, Mmes AFANASJEW, BUGNON, DONNAINT, M. LALLOYER (arrivée 18h07) , Mmes PINTO, BELVAL, M.M. JAZWIECKI, JOSSIEN et Mme HEMERY.

Excusés : M. DELECOURT (procuration M. DELERUE) ; M. DOOLAEGHE (procuration M. DELERUE) ; M. Thibaut CARDON (procuration Mme PINTO) ; M. Ludovic WAGON (procuration à M. JOSSIEN)

Secrétaire de séance : Mme Pascale AFANASJEW.et Pauline en tant qu'auxiliaire.

Participaient à la réunion :

Daphné KAJ, secrétaire de mairie

Sabine MUCHA, agent de gestion administrative

Pauline MAYEUR, assistante de gestion comptable et RH.

2 journalistes.

Madame le Maire ouvre la séance et précise que le Conseil Municipal est diffusé en live sur Facebook puis que le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal de la précédente réunion.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Délégations du conseil municipal au Maire.

Il est proposé d'ajouter à la liste de la réunion du 20 novembre 2020 la délégation suivante à Madame le Maire :

- décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans.

POUR : 14 – CONTRE : 4

Cantine municipale : mise en place d'une tarification sociale, règlement intérieur.

La réunion de la commission transversale (Vie scolaire et Finances) réunie le mercredi 30 juin dernier, s'est prononcée favorablement pour la mise en place du dispositif de la cantine à un euro.

Il est proposé l'application d'une tarification sociale à 5 tranches selon le quotient familial de la CAF pour les élèves pernois à compter du 2 novembre 2021 jusqu'au 7 juillet 2022.

Il est rappelé les tarifs appliqués actuellement.

Il est proposé de revoir les tarifs.

POUR à l'unanimité.

Le conseil municipal doit entériner la proposition de la commission Vie scolaire et finances réunie le 30 juin 2021 et autoriser Mme le Maire à signer tout document pour bénéficier de l'aide de l'Etat.

POUR à l'unanimité.

Règlement intérieur de la cantine municipale.

Le projet de règlement est soumis aux membres du conseil municipal.

Ce document sera remis aux familles qui en confirmeront l'acceptation à l'aide d'un coupon réponse. Une charte de bonne conduite à la cantine sera également jointe au règlement.

POUR à l'unanimité.

Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet.

Il est proposé de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet afin d'assurer la continuité du service dans de bonnes conditions.

Lors du dernier conseil, il avait été abordé le fait qu'un des agents avait fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er juillet 2021. Sa demande ayant été rejetée par la CNRACL et la CARSAT fin juillet, il y a lieu de procéder à un recrutement dans la perspective de son départ.

POUR à l'unanimité.

FDE 62 : modification de l'acte constitutif pour l'électricité et le gaz.

Après lecture de l'acte constitutif (version 2021) pour l'électricité , il est proposé de renouveler l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services associés.

POUR à l'unanimité

Après lecture de l'acte constitutif (version 2021) pour le gaz, il est proposé de renouveler l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés.

POUR à l'unanimité

Sillons de culture : démission d'une déléguée.

Par lettre en date du 28 juin 2021, Mme Stéphanie BUGNON, déléguée à Sillons de culture nous a fait part de sa démission. Il y a donc lieu de désigner son ou sa remplaçante.

Mme le Maire propose Mme MERLIN.

POUR à l'unanimité.

Informations diverses.

- INONDATIONS :

Les informations ont été communiquées suite aux évènements climatiques des 28 juin et 24 juillet derniers, historique, démarches effectuées...

Suite aux inondations chez Mme Pierre, les travaux ont été exposés lors de la réunion du 16/09 avec les instances compétentes. Ceux-ci subiront des aménagements pour ne pas pénaliser les autres secteurs de Pernes ; la commission travaux se réunira très prochainement.

- PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations).

Suite aux réunions et aux enquêtes de terrain sur Pernes effectuées avec des élus et la DDTM, un document PPRI a vu le jour.

Avant validation du document, une enquête publique se déroule du 21 septembre 2021 au 28 octobre 2021 où chaque administré peut venir apporter des observations.

Il est à noter que le PPRI sera annexé au PLUi (plan local d'Urbanisme) ; pour tout nouveau projet, c'est le plan le plus restrictif qui s'appliquera.

- DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN RAPPORT AVEC SES DELEGATIONS ;

Suite aux délégations accordées à Mme le Maire, Mme le Maire fait part de 3 décisions prises :

- le 10/06/2021, fixation d'un tarif pour la vente de bois non débité à 12€ le stère,
- le 06/09/2021, fixation du tarif pernois pour les -de 65 ans pour le banquet des aînés à 25€,
- le 06/09/2021, fixation des tarifs pour le spectacle patoisant de Bertrand Cocq à 5€ pour les pernois de 60 ans et + et 10€ pour le reste du public.

- POINT SUR LES TRAVAUX DE LA RUE DE ST POL + CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS.

Rue de St Pol.

Reprise des travaux par l'entreprise Duffroy semaine 40.

ENEDIS va intervenir sur les poteaux électriques.

Suite à l'aménagement de la rue de St Pol, les études quant à la réfection de l'avenue Corbier sont en cours avec le Département..

Il n'y a pas de crédit pour les trottoirs face à l'ancienne station essence ; le dossier est en attente (prévision 2023).

La ruelle des soupirs est non autorisée pour les vélos ; le panneau interdiction et le bloc béton ont été remis en place.

Etangs Peuvrel.

3 phases sont mises en place.

1/ vente des peupliers

2/ pour 2021, travaux effectués par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France à Lillers.

3/ pour 2022, réalisations d'animations scolaires et grand public ; mise en place d'un pâturage extensif.

Sécurité. Vitesse excessive.

Des contrôles sont réalisés par la gendarmerie et la policière municipale.

Un état des derniers chiffres du radar pédagogique est communiqué aux membres du CM. Des ralentisseurs éventuels seront à l'étude avec le Département après la fin des travaux de la rue de St Pol.

- DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).

L'obligation générale de sécurité qui incombe à l'employeur doit le conduire à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs.

L'employeur doit transcrire des résultats de l'évaluation des risques sur ce document.

Un groupe de travail a été constitué avec 3 membres du Conseil municipal.

Au vu de la tâche et de l'importance de ce travail, il est judicieux de faire appel à un organisme extérieur. Durée de l'intervention 3 jours pour un coût HT de 1800,00 €.

Ce document doit être établi pour la sécurité du personnel et la mairie ne peut pas s'y soustraire.

- COURRIER DE LA PREFECTURE POUR L'ECOLE NOTRE DAME.

Il est rappelé les informations communiquées en CM du 03/06/2021 relatives à la participation communale financière pour les enfants pernois scolarisés à l'école Notre Dame.

Une proposition a été faite à l'UDOGEC62 et à l'OGEC Notre Dame ; celle-ci ne leur convient pas. La Préfecture a été saisie ; la municipalité a transmis les justificatifs liés à cette proposition.

La municipalité attend le retour des préconisations de la Préfecture.

- OCTOBRE ROSE.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire du Bellimont (MSP) en partenariat avec la municipalité et les commerçants organisent les 15 et 16 octobre prochains des manifestations au profit de la ligue contre le cancer.

- ECOLE PRIMAIRE DOLLET.

Suite à la fusion des écoles publiques de Pernes, celles-ci sont aujourd'hui connues sous le nom d'ECOLE PRIMAIRE MARCEL DOLLET.

- SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES.

Dans le cadre du plan vigipirate, des panneaux bois ont été installés aux grilles bien que certains s'y soient opposés.

La policière municipale est présente chaque jour pour assurer la sécurité des enfants et réguler la circulation et les stationnements «abusifs ».

Il y aura vigilance accrue sur ces stationnements.

- PROGRAMMATION DES FETES POUR LES ASSOCIATIONS – CALENDRIER DES FETES.

L'agenda 2021 s'est basé sur le calendrier des fêtes de l'année précédente sans connaître l'évolution de la pandémie.

La commission des fêtes se réunira très prochainement.

- DIVERS.

Il est soumis à l'assemblée la prolifération des rats située avenue Kennedy ; beaucoup de consommation de sachets pour destruction...

Il serait souhaitable qu'une matinée voire une journée soit consacrée à une campagne de dératisation ; que cette action soit effectuée par tous les riverains simultanément.

Fin de la séance : 19h33

Geneviève JANSSOONE-CZAJKA, maire de Pernes



